



Département des Pyrénées-Orientales

Arrondissement de Prades

Décision du Maire prise par délégation du Conseil Municipal

n° 20230524036 – Renouvellement du bail de la caserne de Gendarmerie.

Monsieur le Maire,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 20210701063 du 1^{er} juillet 2021 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire dont notamment en son point 5°, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Considérant le précédent bail de la caserne de gendarmerie, d'une durée de 9 ans, arrivé à son terme le 31 décembre 2022 ;

Considérant la demande en date du 4 avril 2023 par laquelle Madame la directrice des Finances Publiques du département de Pyrénées-Orientales, assistée du commandant du groupement de Gendarmerie Départementale de Pyrénées-Orientales, sollicitent le renouvellement du bail de la caserne de Gendarmerie sise 16 rue de la Riberette à Vinça, cadastrée AA 179, d'une superficie 1499 m² ;

Considérant le projet de renouvellement du bail de la caserne transmis par la Direction des Finances Publiques du département de Pyrénées-Orientales ;

Considérant que selon les conditions juridiques et financières du projet, la durée est de 9 ans, avec date d'effet au 1^{er} janvier 2023, pour un montant annuel de 36.335 € avec révision triennale selon la valeur locative réelle estimée par les Services Fiscaux dans la limite de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction,

Décide par délégation du Conseil Municipal,

D'approuver le projet de contrat de location en renouvellement du bail de la caserne de Gendarmerie, conformément aux conditions juridiques et financières ci-dessus énoncées ;

De signer le bail de la caserne de Gendarmerie ainsi que toutes les pièces à intervenir.

Fait à Vinça, le 24 mai 2023.

Le Maire,



Bruno GUÉRIN.

Envoyé en préfecture le 24/05/2023

Reçu en préfecture le 24/05/2023

Publié le 24/05/2023

ID : 066-216602300-20230524-20230524036-DE